



champignon
B R A N D S

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CHAMPIGNON FOURNIT UNE MISE À JOUR SUR LE PROCESSUS DE DIVULGATION

Vancouver, Colombie-Britannique / 15 septembre 2020 — Champignon Brands Inc. (« Champignon » ou la « Société ») (CSE : SHRM) continue de collaborer avec la Commission des valeurs mobilières de la Colombie-Britannique (la « Commission ») pour finaliser une divulgation d'information continue. Depuis le début de l'examen, la Société a :

- Déposé les rapports d'acquisition d'entreprise (collectivement, les « rapports d'acquisition d'entreprise ») dans le cadre des acquisitions d'Artisan Growers Ltd., Novo Formulations Ltd. et Tassili Life Sciences Corp.
- Obtenu la révocation de l'ordonnance d'interdiction d'opérations initiale émise par la Commission le 19 juin 2020.
- Préparé le rapport d'information financière dans le cadre de l'acquisition d'AltMed Capital Corp. (« AltMed »). La compilation des déclarations est à un stade avancé, et la Société s'attend à ce que ces travaux s'achèvent sous peu.

Processus de divulgation continue

Le 19 juin 2020, la Société a été informée par la Commission qu'elle ferait l'objet d'un examen de divulgation continue. Ces examens sont effectués par la Commission dans le but d'assurer le respect des obligations d'information continue imposées par les lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables. Dans le cas de la Société, cet examen porte sur les obligations de divulgation de la Société depuis qu'elle est devenue un émetteur assujéti le 6 février 2020 et comprend un examen de la divulgation concernant les acquisitions réalisées par la Société depuis.

Dans le cadre de l'examen, le 19 juin 2020, la Commission a émis une ordonnance d'interdiction d'opérations suspendant les opérations sur les titres de la Société en attendant le dépôt de rapports d'acquisition d'entreprise relativement aux acquisitions d'Artisan Growers Ltd., de Novo Formulations Ltd. et Tassili Life Sciences Corp. À la suite de l'ordonnance d'interdiction d'opérations, la négociation des actions ordinaires de la Société a été suspendue à la Bourse des valeurs canadiennes.

Les rapports d'acquisition d'entreprise ont été déposés par la Société le 21 juillet 2020, période pendant laquelle la Société a continué de travailler avec le Conseil pour répondre aux commentaires reçus au cours de l'examen de divulgation. À la suite du dépôt des rapports d'acquisition d'entreprise, le 26 août 2020, la Commission a révoqué l'ordonnance d'interdiction d'opérations émise antérieurement le 19 juin 2020. Parallèlement à la révocation, la Commission

a émis une ordonnance d'interdiction d'opérations de remplacement, dans l'attente du dépôt d'une déclaration de changement important révisée dans le cadre de l'acquisition par la Société d'AltMed.

La Société a précédemment déposé une déclaration de changement important le 11 mai 2020 dans le cadre de l'acquisition d'AltMed. L'ordonnance de remplacement restera en vigueur jusqu'à ce qu'une déclaration de changement important révisée contienne les informations requises pour une transaction de restructuration conformément au Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue.

Avant la finalisation d'un rapport de changement important révisé, la Société est tenue de finaliser le traitement comptable pour l'acquisition d'AltMed. La Société a conclu, lors de discussions avec son auditeur externe et ses conseillers comptables, que l'acquisition d'AltMed devrait être traitée comme une prise de contrôle inversée conformément à IFRS 3 — Regroupements d'entreprises. À la suite de cette conclusion, AltMed est traitée comme l'acquéreur à des fins comptables et la Société est en train de compiler les états financiers d'AltMed pour la période de six mois, terminée le 30 juin 2020 afin de répondre aux obligations de divulgation d'information. La compilation des déclarations est à un stade avancé, et la Société s'attend à ce que ces travaux s'achèvent sous peu.

La Société reste déterminée à travailler avec la Commission pour finaliser l'examen et la révocation de l'ordonnance de remplacement en temps opportun. Le respect de ses obligations de divulgation continue demeure d'une importance primordiale pour la Société et son conseil d'administration, et la Société continuera d'informer les actionnaires au fur et à mesure de l'avancement des travaux avec la Commission.

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Dr Roger McIntyre
Président-directeur général
E : info@champignonbrands.com

POUR LES QUESTIONS PROVENANT DES INVESTISSEURS ANGLOPHONES :

Champignon Brands | Storyboard Communications
Relations aux investisseurs, Toronto, Canada
T : +1 (833) 375-9995 poste : 611
E : champignonbrands@storyboardcommunications.com

Tyler Troup
Circadian Group
E : SHRM@champignonbrands.com

POUR LES COMMUNICATIONS EN FRANÇAIS DE CHAMPIGNON BRANDS :

Remy Scalabrini
Maricom Inc.
E : rs@maricom.ca
T : +1 (888) 585-6274

Le CSE et le fournisseur de services d'information n'ont pas examiné et n'acceptent pas la responsabilité de l'exactitude ou de l'adéquation de cette version.

Mise en garde concernant les informations prospectives

Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables. Toutes les déclarations qui ne sont pas des faits historiques, y compris, sans s'y limiter, les déclarations concernant les estimations futures, les plans, les programmes, les prévisions, les projections, les objectifs, les hypothèses, les attentes ou les croyances concernant les performances futures, les déclarations que nous faisons concernant la rapidité et l'efficacité de nos traitements sont des déclarations. « Les déclarations prospectives peuvent être identifiées par l'utilisation de mots tels que "plans", "attend" ou "ne s'attend pas", "est attendu", "estime", "a l'intention", "prévoit" ou "ne prévoit pas", ou "croit", ou des variantes de tels mots et expressions ou déclarations que certaines actions, événements ou résultats "peuvent", "pourraient", "pourraient", "pourraient" ou "seront" pris, se produiront ou seront réalisés. Ces déclarations prospectives impliquent des risques, incertitudes et autres facteurs connus et inconnus qui peuvent faire en sorte que les résultats, événements ou développements réels soient sensiblement différents de tout résultat, événement ou développement futur exprimé ou sous-entendu par ces déclarations prospectives. Ces risques et incertitudes comprennent, entre autres, les besoins de financement supplémentaire de la Société, et l'effet des conditions du marché des capitaux et d'autres facteurs sur la disponibilité du capital, les antécédents d'exploitation limités de la Société et le manque de bénéfices historiques ; compétition ; l'incapacité des traitements à fournir les avantages escomptés pour la santé ; effets secondaires imprévus ; dépendance à l'égard de l'obtention et du maintien des approbations réglementaires, y compris l'acquisition et le renouvellement de licences fédérales, provinciales, étatiques, municipales, locales ou autres ; l'évolution et les modifications des lois et réglementations, y compris une réglementation accrue des industries de la Société et des marchés financiers ; les conditions économiques et financières ; la volatilité des marchés des capitaux ; se livrer à des activités qui pourraient être ultérieurement jugées illégales en vertu des lois nationales ou internationales ; non-obtention des approbations nécessaires des actionnaires, du gouvernement ou des autorités réglementaires, y compris celle du CSE ; et incapacité à conserver, sécuriser et maintenir le personnel clé et les partenariats stratégiques, y compris, mais sans s'y limiter, les cadres, les chercheurs, les cliniciens, les clients et les fournisseurs. Ces facteurs doivent être examinés attentivement et les lecteurs sont priés de ne pas se fier indûment à ces déclarations prospectives. Bien que la Société ait tenté d'identifier des facteurs de risque importants qui pourraient faire en sorte que les actions, événements ou résultats réels diffèrent sensiblement de ceux décrits dans les déclarations prospectives, il peut y avoir d'autres facteurs de risque qui font que les actions, événements ou résultats diffèrent de ceux anticipés, estimé ou prévu. Des informations supplémentaires identifiant les risques et les incertitudes qui pourraient affecter les résultats financiers sont contenues dans les documents déposés par la société auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières, qui sont disponibles sur www.sedar.com. Rien ne garantit que les énoncés prospectifs se révéleront exacts, car les résultats réels et les événements futurs pourraient différer sensiblement de ceux prévus dans les énoncés prospectifs. La Société n'a aucune obligation de mettre à jour les déclarations prospectives, même si de nouvelles informations deviennent disponibles.